

OCBM du Hainaut du 24 mai 2022

Point 7 - Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi printemps 2022
Automne 21	2.1. Redéploiement : Réseau cible proposé pour la zone d'Ath en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques), incluant le bilan et l'ajustement tactique de la ligne E40 Péruwelz-Ath	<p>L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis début 2021 et aux ajustements réalisés depuis sa séance du 25 mai 2021.</p> <p>L'Organe recommande néanmoins l'évolution de certaines liaisons desservant Ath (connexion par une liaison scolaire de Arbre, Gibecq et Maffle et l'ajustement du niveau de service de la liaison secondaire depuis Ellignies sur base de son potentiel).</p>	AOT	Le PRTP a été amendé en ce sens avant son officialisation par l'AOT et sa transmission à l'OTW pour mener les études opérationnelles. Point clos.
		<p>Il recommande sur cette base à l'AOT d'officialiser le Plan Régional de Transport Public de la zone pluricommunale d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines afin de permettre à l'OTW de piloter la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone en vue d'en présenter le résultat (évolution, création ou suppression de lignes, modifications de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, identification des impacts sur les usagers actuels et potentiels,...) et la planification de leur mise en œuvre lors de la session d'automne 2022 de l'OCBM de Hainaut.</p>	AOT	Le PRTP a été officialisé et transmis à l'OTW le 01/03/22 ainsi que pour info aux communes concernées le 07/03/22. L'OTW a divisé la zone en 2 (Nord et Sud). Une 1 ^{ère} version d'opérationnalisation de la zone Nord a été partagée avec l'AOT. L'OTW va désormais prendre contact avec les communes du Nord de la zone pour en discuter. En parallèle, l'OTW finalise une 1 ^{ère} version d'opérationnalisation de la zone sud. L'étude de cette zone est plus complexe. Il est prévu de rencontrer les

				communes du Sud de la zone avant l'été si possible ou durant l'été.
		L'Organe prend acte que cette échéance est à confirmer sur base de l'intention du Ministre Henry que soit organisé, en coordination avec les Communes concernées, une démarche d'information publique et de participation citoyenne, avant validation d'un scénario final de redéploiement à mettre en œuvre par l'OTW.	Ministre/ AOT	Marché à lancer pour désigner un facilitateur. Le planning d'opérationnalisation sera adapté en fonction de l'ampleur des modifications issues de la participation citoyenne.
		L'Organe souligne l'importance du développement simultané de solutions de mobilité locale flexible pour les zones qui ne seront pas desservies par les services réguliers de transport public.		Le SPW M&I a transmis au Ministre de la mobilité un projet de décret relatif au développement de la mobilité locale flexible et si nécessaire, des solutions transitoires basées sur la législation existantes et/ou des projets pilotes seront lancés.
Automne 21	2.2. Réseau urbain montois – diagnostic et kick-off de l'étude de redéploiement	<p>L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage. Il recommande à l'AOT de le compléter avec les éléments pertinents du PCM de la Ville de Mons une fois qu'il sera finalisé.</p> <p>L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Mons et Frameries) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement urbain de Mons proposé, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session à l'automne 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau urbain montois.</p>	AOT	<p>Une proposition de réseau cible est présentée à cette session OCBM de printemps 2022. La commune de Quévy est intégrée aux discussions car le périmètre du redéploiement est élargi à cette commune.</p>
Automne 21		Conscient de l'enjeu stratégique que représente l'arrivée du BHNS du Borinage d'ici 2026 grâce aux financements européens, l'Organe émet un avis favorable sur l'évolution du planning de redéploiement de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :	/	/

	2.4. Mise à jour de la programmation des redéploiements dans le bassin du Hainaut : intégration d'une zone de redéploiement du Borinage et report du redéploiement de la zone de Soignies	<ul style="list-style-type: none"> Redéploiement de la zone urbaine de Mons : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau urbain cible (ambitions tactiques) 	AOT	Une proposition de réseau cible est présentée à l'OCBM de printemps 2022.
		<ul style="list-style-type: none"> Redéploiement de la zone urbaine de Mouscron : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau urbain cible (ambitions tactiques) 	AOT	Le redéploiement de la zone pluricommunale de Mouscron est désormais programmé en 2023 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
		<ul style="list-style-type: none"> Redéploiement du Borinage : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2023 le projet de réseau cible pour la zone du Borinage (ambitions tactiques), dont le périmètre comprend les communes de Saint-Ghislain, Colfontaine, Quaregnon, Dour, Honnelles, Bernissart, Quiévrain, Boussu, Hensies et des parties de Mons et Frameries (non étudiées dans l'étude de redéploiement urbain initiée) 	AOT	Le redéploiement de la zone de Mons Borinage est bien maintenu à ces dates (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
		<ul style="list-style-type: none"> Report après 2023 de l'étude de redéploiement de la zone de Soignies. 		Le redéploiement de la zone de Soignies est désormais programmé en 2027 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
Automne 21	2.5. Réseau cible proposé pour la zone nord-ouest de l'agglomération de Charleroi en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques)	<p>L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis mi-2021.</p> <p>Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la zone Nord-Ouest de Charleroi afin de permettre à l'OTW de piloter la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone en vue d'en présenter le résultat (évolution, création ou suppression de lignes, modifications de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, identification des impacts sur les usagers actuels et potentiels, ...) et la planification de leur mise en œuvre lors de la session d'automne 2022 de l'OCBM de Charleroi.</p>	AOT	Pour l'impact sur les lignes de la DT Hainaut (TEC), il est plus réaliste de communiquer la planification de la mise en œuvre lors de l'OCBM du Hainaut de printemps 2023. En effet, un bureau d'études effectue actuellement des relevés sur la ligne 82 et présentera ses résultats à la fin du 3 ^{ème} trimestre. Les niveaux de services pourraient être amenés à évoluer suite à ces analyses.
		<p>L'Organe prend acte que l'étude opérationnelle sur la partie Ouest de la zone dépendra des résultats de l'analyse fine menée sur la ligne 82 dans le cadre de la récente hausse de sa fréquence.</p>		

		L'Organe prend acte que l'échéance est à confirmer sur base de l'intention du Ministre Henry que soit organisé, en coordination avec les Communes concernées, une démarche d'information publique et de participation citoyenne, avant validation d'un scénario final de redéploiement à mettre en œuvre par l'OTW.	Ministre/ AOT	Marché à lancer pour désigner un facilitateur.
Automne 21	3. Développement du réseau structurant intercommunal Fiche tactique pour la liaison transfrontalière Maubeuge - Mons	L'Organe émet un avis favorable sur l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison structurante Express transfrontalière unidirectionnelle « Maubeuge - Mons » conformément à la fiche tactique établie par l'AOT pour laquelle des contacts sont en cours avec l'Autorité organisatrice française compétente.	/	/
		Il demande la précision de correspondance vers le campus UCLouvain via le réseau urbain montois.	AOT	Intégré au redéploiement urbain montois
		L'Organe demande à l'OTW de réaliser l'étude opérationnelle de mise en œuvre de cette liaison.	OTW	L'OTW va transmettre la demande formelle de création opérationnelle d'offre à l'AOT.
		Parallèlement, l'Organe recommande à la SNCB le maintien d'une offre ferroviaire entre Mons et Aulnoye-Aimeries qui permet la correspondance vers Paris.	SNCB	La SNCB ne s'est pas prononcée.
Printemps 21	2.1.1. Ajustement réseau Express cible Liaison Renaix –Ellezelles –Flobecq -Lessines – Enghien (création)	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison Express « Renaix - Ellezelles - Flobecq - Lessines – Enghien » (voir fiche), moyennant l'étude par l'AOT d'une offre le samedi (en cohérence avec le PRTP de la zone autour d'Ath).	AOT	Evolution de l'offre Express présentée dans le cadre du projet de réseau cible de la zone d'Ath Point clos
?Printemps 21	2.1.2. Mises en œuvre opérationnelles 2021	L'Organe émet un avis favorable sur les modifications de l'offre qui lui sont soumises sur les lignes :	OTW	Ligne mise en œuvre en semaine mais pas le samedi, évaluation à mener en 2023.
		• Nivelles – La Louvière (création E7)		
		• Renaix – Frasnes-Lez-Anvaing – Leuze-en-Hainaut – Péruwelz (lancement effectif E41)	OTW	Ligne mise en œuvre, évaluation à mener en 2023.
		• Renaix – Mont-de-l'Enclus – Celles – Tournai (lancement effectif E42)	OTW	Ligne mise en œuvre, évaluation à mener en 2023.
		• Mons – Binche (lancement effectif E44)	OTW	Ligne mise en œuvre, évaluation à mener en 2023.

		<ul style="list-style-type: none"> Beaumont – Erquelinnes – Estinnes – Quévy – Mons (création E110) 	OTW	Ligne mise en œuvre, évaluation à mener en 2022.
		Cependant, il recommande d’ajouter un arrêt au PAE de Beaumont et que des solutions soit proposées en vue de desservir le PAE Leuze Europe.	OTW	<p>PAE de Leuze : après analyse OTW, il a été choisi de ne pas le desservir avec la ligne E41 vu :</p> <ul style="list-style-type: none"> flux inférieurs entre Péruwelz et PAE et entre Péruwelz et gare de Leuze. l’objectif est d’amener les habitants de Péruwelz rapidement à la gare de Leuze pour correspondance SNCB : cet objectif n’est pas atteint si on passe par le PAE Leuze. <p>Correspondance E41 / 86B n’a pas pu être améliorée parce qu’il y a un impact lourd sur les autres lignes et un besoin de moyens financiers supplémentaires.</p> <p>Début 2022 : IDETA va organiser atelier de réflexion sur desserte du PAE</p> <p>PAE de Beaumont : il a été choisi de ne pas le desservir avec la E110, le PAE étant en tout début de ligne.</p> <p>Point clos.</p>
		Il recommande également d’intégrer les correspondances ciblées dans l’offre mise en œuvre.	OTW	Correspondance E41 / 86B n’a pas pu être améliorée parce qu’il y a un impact lourd sur les autres lignes et un besoin de moyens financiers supplémentaires.
Printemps 21	2.2.1. Connexion progressive du solde des communes au réseau structurant	L’Organe émet un avis favorable sur la mise à jour de la méthodologie de connexion des communes au réseau structurant intercommunal (identification, caractérisation, priorisation, identifications du pôle de destination et de l’offre adéquate).	/	/

	intercommunal : Méthodologie régionale : Ajustement de l'offre cible : Priorisation des 6 communes	L'Organe émet également un avis favorable sur la priorisation des études de connexion.		
		Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport d'étudier et de présenter les résultats de ces études de connexion des communes du bassin du Hainaut lors des prochains OCBM pour :	/	/
		<ul style="list-style-type: none"> la commune de Seneffe au réseau structurant dans le cadre des réseaux cibles qui seront coconstruits lors de l'étude de redéploiement de Brabant-Ouest programmée en 2021 ; 	AOT	La connexion de la commune de Seneffe sera finalement intégrée dans l'étude de redéploiement de la zone de La Louvière – Binche, programmée en 2025 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022).
		<ul style="list-style-type: none"> la commune de Le Roeulx au réseau structurant dans le cadre des réseaux cibles qui seront coconstruits lors de l'étude de redéploiement de Soignies programmée en 2022 ; 	AOT	La connexion de la commune de Le Roeulx sera intégrée dans l'étude de redéploiement de la zone de Soignies, désormais programmé en 2027 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
		<ul style="list-style-type: none"> les communes de Colfontaine en 2021, Brunehaut en 2022 et Pecq en 2023. <p>Cependant, l'Organe recommande d'intégrer aux études de connexion au réseau structurant les études de mobilité réalisées sur les territoires concernés, notamment l'étude BHNS Cœur de Hainaut pour ce qui concerne la connexion de la Commune de Colfontaine.</p>	AOT	Colfontaine : l'étude sera effectivement réalisée dans le cadre du redéploiement de la zone du Borinage (impact du futur BHNS)
Printemps 21	3.1.1. Méthodologie régionale et planning du redéploiement de l'offre : ajustement Zones urbaines de Mons et de Mouscron, ainsi que zone pluricommunale autour de Soignies	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de la méthodologie régionale et du planning de redéploiement de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :	/	/
		- Le démarrage d'une étude de redéploiement ciblé pour la zone Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux (partie de l'agglomération de Charleroi) avec la présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2021 le Plan Régional de Transport Public de la zone.	AOT	Réseau cible présenté pour avis au précédent OCBM (automne 2021), PRTP à officialiser et à transmettre à l'OTW et aux communes.
		- Le démarrage de l'étude de redéploiement de la zone urbaine de Mons est avancé à l'OCBM d'automne 2021 avec la présentation d'un diagnostic, en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le Plan Régional de Transport Public de Mons.	AOT	Réseau cible présenté pour avis au présent OCBM (printemps 2022).

		- Le démarrage de l'étude de redéploiement de la zone urbaine de Mouscron est reporté à l'OCBM de printemps 2022 par le partage du diagnostic, en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le Plan Régional de Transport Public de Mouscron.	AOT	Le redéploiement de la zone de Mouscron est désormais programmé en 2023-2024 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
		- Le démarrage de l'étude de redéploiement de la zone de Soignies reste programmé pour l'OCBM d'automne 2022 par le partage du diagnostic, en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2023 le Plan Régional de Transport Public de Soignies.	AOT	Le redéploiement de la zone de Soignies est reprogrammé en 2027 (voir point 3.2. de l'OCBM de printemps 2022)
Printemps 21	3.1.4. Redéploiement ciblé Chapelle – Courcelles – Roux : diagnostic	L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage. L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles et Charleroi) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement ciblé « Courcelles- Chapelle-Lez-Herlaimont – Roux » et de présenter pour avis le Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session à l'automne 2021.	AOT	Réseau cible présenté pour avis au précédent OCBM (automne 2021), PRTP à officialiser et à transmettre à l'OTW et aux communes.
Printemps 21	3.2. Mises en œuvre du Plan de Transport détaillé OTW 2021 •Ligne Mons –Maubeuge (41) •Ligne Mons –Trazegnies (82)	L'Organe émet un avis favorable sur les modifications opérationnelles présentées par l'OTW concernant les lignes 41 et 82.	OTW	Lignes mises en œuvre, évaluation en cours pour la 82.
		Il recommande à l'AOT d'initier une étude tactique sur l'offre cible pour la liaison transfrontalière Mons-Maubeuge, en y intégrant la question du niveau d'offre le WE eu regard de l'offre ferroviaire.	AOT	Fiche tactique de la liaison transfrontalière cible présentée pour avis à l'OCBM d'automne 2021, études opérationnelles en cours.
		Il prend acte que le renforcement au ¼ h en journée de la ligne 82 fin 2021 fera l'objet d'une analyse approfondie de la ligne en 2022 avant la mise en œuvre d'ajustements de l'offre en 2023. L'Organe sera invité à remettre son avis sur cette évaluation et sur les ajustements envisagés à ce moment.		Ambitions tactiques pour la liaison Chapelle-Morlanwelz-La Louvière intégrées au réseau cible présenté pour avis au présent OCBM, sous réserve du résultat de l'analyse en 2022 de la ligne 82 renforcée au ¼ h.
Printemps 21	4. Plan de transport 2022 – région du Westhoek (Flandre) : impacts côté wallon	L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Westhoek. Il demande sa prise en compte dans le cadre de la prochaine étude wallonne de redéploiement concernant la zone urbaine de Mouscron en 2022.	AOT	Les changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Westhoek seront bien pris en compte dans l'étude de redéploiement de la zone de Mouscron (programmée en 2023-2024)

<p>Printemps 20</p>	<p>3.1. Redéploiement de l'offre : Honnelles-Dour-Boussu-St-Ghislain (création)</p>	<p>L'Organe partage les constats posés par la Wallonie amenant à la suppression de la liaison WEL Athis-Dour-Mons et la nécessité d'une alternative plus efficace.</p> <p>L'Organe remet un avis positif sur la création d'une ligne structurante principale proposant une desserte de plusieurs polarités au sein des communes de Honnelles (et Quiévrain à son extrémité), de Dour, de Boussu et Saint-Ghislain et sur les niveaux de service cible (fixés dans la fiche qui a été soumise).</p> <p>Cette liaison principale permettra ainsi de connecter aux heures de pointe, toute l'année, chacune des communes entre elles mais aussi de les connecter directement aux principaux lieux d'enseignement, d'emplois et de services directement et aux pôles de Mons et Bruxelles, via correspondance organisée avec l'offre ferroviaire en gare de Saint-Ghislain ou via le réseau bus urbain montois.</p> <p>L'Organe remet un avis favorable à l'étude opérationnelle de mise en œuvre de la ligne présentée par l'OTW et encourage les parties prenantes à lancer sans tarder la promotion de cette nouvelle offre.</p>		<p>Ligne 30 Angre-Saint-Ghislain mise en œuvre</p> <p>Evaluation à mener</p>
---------------------	---	---	--	--